

Modalités d'évaluation EO
« Préparation à la mobilité aux pays hispaniques »
Semestre impair

COMPÉTENCES DEMANDÉES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Mener une réflexion et rendre compte des connaissances sur la mobilité (études/stage/travail/projet personnel) dans les pays hispaniques; le Programme Erasmus, les aspects (administratifs, de formation/certification , interculturels / pays hispanophones, ...) liés à la mobilité et ses avantages.
- Oral : être capable de présenter son profil, répondre à des questions, exprimer son opinion, ses souhaits/ objectifs/ capacités/ etc lors d'un entretien pour un départ en mobilité étudiante (études et/ ou stage). • Écrit: être capable de rédiger une lettre de motivation pour une candidature de mobilité dans un pays hispanique.
- Langue correcte, vocabulaire sur la thématique de la mobilité et des études universitaires, emploi de « usted ».
- Les différentes épreuves se feront en langue espagnole.

Épreuves: durée, déroulement.

- Durée: 1 heure

- **Épreuves : Candidature orale et écrite à un projet de mobilité.**

I) ORAL (20 minutes) Le candidat prend connaissance de l'offre de mobilité (annonce écrite) pour laquelle il va passer un entretien. Il prépare cet entretien pendant 10 minutes Attention Il ne s'agit en aucun cas de rédiger un écrit qui sera lu lors de l'entretien, il s'agit de préparer tous les éléments pertinents qui répondent aux critères et aux exigences de l'offre de mobilité (selon la destination, la durée, les exigences).

Entretien: - Présentation: profil, expériences, compétences... l'expression des motivations concernant le projet.(3 minutes) - Interaction: le candidat échangera avec l'enseignant/responsable mobilité, posera des questions et répondra à son tour aux questions qui lui seront posées (les motivations, la mobilité et ses avantages, les exigences, l'aspect interculturel,, les études universitaires, etc). (5-7 minutes)

II) ÉCRIT (40 minutes) Le candidat rédige une lettre de motivation pour le projet de mobilité qui lui a été proposé, il tient compte des éléments échangés lors de l'entretien. Aucun document n'est autorisé pendant l'épreuve. Les candidats doivent se présenter à l'horaire prévu.

Les candidats passeront cet examen individuellement, les horaires de début et fin des épreuves seront conditionnés par le nombre de candidats et communiqués le jour de l'épreuve à chaque candidat présent.